



CAHIER DES CHARGES COUPE DE LIGUE

ARTICLE 1 : Le Club ou Comité organisateur s'engage à respecter le présent cahier des charges.
Compétition ouverte à tous les joueurs (ses) exclusivement de la Ligue Bretagne et titulaire d'une licence FFD, celle-ci pourra être demandé avant ou durant la compétition.

ARTICLE 2 : La candidature des clubs doit être déposée pour l'AG de début de saison.

Le Président du Comité du club organisateur doit confirmer au Président de ligue la conformité des infrastructures.

Si pas en conformité la participation de la ligue sera annulé (homologation et trophée)

ARTICLE 3 : La Ligue est responsable de la gestion du tournoi, en outre le club doit prévoir :

- 28 cibles éclairage individuel, marquage sol, comptage vertical
- Salle de bar séparée de l'aire de jeu non fumeur, consommation et portable interdit.
- Chauffage suivant période de l'année et sonorisation aire de jeu et bar
- Une homologation de 150 euros (moitié par la Ligue / Comité)
- Une personne table de marque
- Une table, panneaux affichage, marqueur, stylo, essuie-tout.
- Fléchage, presse.

ARTICLE 4 : RESTAURATION :

- Les organisateurs doivent prévoir la restauration rapide le midi
- Sur le lieu de la compétition ou à proximité.

ARTICLE 5 : INSCRIPTION:

Expédiées par le club 15 jours avant et retour 5 jours avant début de la compétition règlement compris à l'ordre du club organisateur chez le directeur sportif de la ligue.

Sur les affiches doivent figurer :

- Logo Ligue/Comité organisateur/Club/FFD/site ligue
- Tarif : **12 euros** (gratuit pour la compétition juniors)
- Lieu, début compétition

ARTICLE 6 : HORAIRE :

Ouverture de la salle : 9h00

Début de la compétition : 10h00

Fin prévue vers : 21h00 (peut être modifié en fonction du déroulement de la compétition)

ARTICLE 7 : COMPETITION : SIMPLE, DOUBLE, FEMININE, JUNIOR, VETERAN, et DOUBLE FEMININ. 8Têtes de série en Masculins, 4Têtes de série en Féminines , Doubles et vétérans et 2Tetes de série en juniors

Toutes les finales (juniors, doubles, féminines, masculins, vétérans), pourront se jouer en même temps selon le déroulement de la compétition.

FORMAT : 3 manches gagnantes 1/2 finale et finale au meilleur des 9 manches pour les simples et 7 pour les doubles.

Compétitions féminines, juniors et vétérans soit par éliminations directes, poules.

Départ à la BULL. S'il y a une belle c'est celui qui a démarré le match qui joue en premier.

ARTICLE 8 : RECOMPENSES ET TROPHEES :(1 € reversé à la Ligue de Bretagne)

La totalité des inscriptions (**12€ - 1€ = 11€** euros multiplié par le nombre de joueurs) sera obligatoirement reversée en récompense pécuniaire par la Ligue .

Les 1er premiers des 5 catégories par un trophée plus enveloppes, du 2^{ème} à la 8^{ème} place enveloppes sauf pour le 2^{ème} Juniors. La Ligue avec un organisateur se chargera de répartir les récompenses . Selon le nombre d'inscrits les 5/9èmes pourront être récompensés.

Les trophées pour les 1ers sont à la charge du club organisateur.

Obligation aux clubs qui organisent la coupe de ligue de respecter le cahier des charges au niveau des trophées sous peine d'une amende de 200 euros et ne pourra postuler pendant

2 ans à l'organisation d'une compétition ligue

**Le Président de Ligue
Ronan MARZIN**